

## PRESENTATION DU PROGRAMME PUMA

Le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) représente l'expression d'une forte volonté politique de l'État, du Président de la République, de répondre à l'impérieuse nécessité d'assurer la prise en charge effective et immédiate des préoccupations légitimes des populations des parties névralgiques du territoire national.

L'enclavement, le niveau élevé du taux de pauvreté et l'accès limité aux services sociaux de base renforcent les attentes légitimes des populations en zone frontalière dans le cadre de la mise en œuvre de la politique volontariste d'émergence sociale du Sénégal dont les orientations stratégiques sont articulées autour des trois axes majeurs ci-dessous :

- **L'axe 1** prône une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements;
- **L'axe 2** est une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue des inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables;
- **L'axe 3** vise le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance de la protection des droits et libertés, la consolidation de l'état de droit afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Dans cette nouvelle politique de développement du Sénégal, la vision de Monsieur le Président de la République Macky SALL est d'arriver à un développement plus équilibré entre toutes les couches de la population et entre toutes les zones du territoire national. C'est dans ce contexte que Monsieur le Président de la République a pris le décret 2016 – 1543 du 3 Octobre 2016 portant création du Programme d'Urgence de Modernisation de Axes et territoires frontaliers

L'éloignement et l'inaccessibilité de la plupart de ces axes et territoires frontaliers font que les effets de l'impact des actions de l'État ne sont pas ressentis au quotidien par les populations. En effet, les décisions d'investissements publics sont orientées le plus souvent vers les centres urbains qui concentrent l'essentiel de l'activité économique marchande et génèrent la richesse nationale.

C'est pourquoi, dans le changement de paradigme par le Président de la République, les politiques de développement doivent prendre en compte les zones et les populations frontalières et favoriser leur connectivité au reste du territoire national. Avec le PSE, l'impulsion donnée par les pouvoirs publics est de rétablir un certain équilibre entre les villes et les campagnes, et de prendre en compte les préoccupations des populations excentrées, notamment celles installées dans les zones enclavées par rapport aux chefs-lieux de région, de département, d'arrondissement et/ou du siège de la collectivité locale.

## BILAN GLOBAL

De 2017 à 2023, le PUMA a touché 191 communes frontalières sur les 238 ciblées soit 80%

- Création de plus de 22 000 emplois directs et indirects à travers les différents domaines d'intervention du Programme ;
- Avec 319 infrastructures et équipements sociaux de base réalisés (santé, éducation, hydraulique, jeunesse, électrification...) l'accès des populations transfrontalières aux infrastructures sociales de base s'est amélioré avec une forte polarisation transfrontalière ;
- 35% des fréquentations des infrastructures du PUMA dans les zones frontalières proviennent des pays voisins (la tendance de fréquentation des populations transfrontalières aux infrastructures sociales de base s'inverse depuis la création du PUMA).

Le tableau suivant présente le détail des réalisations du programme.

## BILAN DES PRINCIPALES COMPOSANTES AU 5 Septembre 2023

|  |   |
|--|---|
| <b>SANTE</b>                                     | <p>Amélioration à l'accès aux soins de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Construction et équipement de 36 postes de santé et 72 logements de sages-femmes et ICP dont 85% réceptionnés et fonctionnels ;</li><li>▪ Déploiement de 93 ambulances médicalisées ;</li><li>▪ Acquisition déjà faite de 13 nouvelles ambulances ;</li><li>▪ Plus de 45 000 évacuations sanitaires ;</li><li>▪ Contribution à la prise en charge sanitaire des populations des zones frontalières, au maillage de la carte sanitaire nationale, avec 90 890 personnes consultées (2019-2022) et avec 4 049 femmes enceintes suivies et 1 576 naissances vivantes enregistrées).</li></ul> |
| <b>HYDRAULIQUE</b>                               | <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable par la :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réalisation de 41 ouvrages hydrauliques (forages, châteaux d'eau, AEMV, unité de potabilisation, mini forages) et l'extension de 37 km de réseaux ;</li><li>▪ Etudes géophysiques sur 67 sites disponibles ;</li><li>▪ Réparation/ équipement d'ouvrages hydrauliques existants ;</li><li>▪ Plus de 9 000 ménages impactés.</li></ul>   |
| <b>DESENCLAVEMENT<br/>ET<br/>ELECTRIFICATION</b> | <p>Amélioration de la mobilité des personnes et des biens et à l'accès aux infrastructures sociales de base avec 367 localités désenclavées et plus de 130 000 personnes desservies par la construction de :</p>  |

|                             |   |
|-----------------------------|---|
|                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 19 tronçons (desservant 267 localités) pour un linéaire total de 365,7 km de pistes dans les régions de Tambacounda, de Saint louis, de Kaolack, de Kaffrine, de Fatick, de Sédhiou, de Ziguinchor et de Kolda dont 213,2 km engagées en 2023 ;</li> <li>▪ Réalisation moyenne de 50 % des nouvelles pistes prévues à Kaolack, Fatick et Sédhiou,</li> <li>▪ Réalisation moyenne de 40% des nouvelles de pistes à Tambacounda et à Ziguinchor</li> <li>▪ 5 ouvrages de franchissement (Saint louis et Tambacounda) ;</li> <li>▪ Dotation de vedettes et de pirogues motorisées pour les fleuves Sénégal et Casamance et les îles du Saloum ;</li> <li>▪ Etudes techniques, environnementales et sociales réalisées sur 1 065 Km de pistes ;</li> <li>▪ Electrification de 97 localités dont 60 réceptionnées</li> </ul>  |
| <b>EDUCATION</b>            | <p>Amélioration du niveau de couverture scolaire par la construction et l'équipement de 43 infrastructures scolaires (cases des tout-petits, écoles élémentaires, lycées, collèges, salles de classe, salles informatiques, bibliothèques) avec plus de 3 750 élèves bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 Lycées : à Pakour (Kolda), à Diaobe (Kolda), à Gaé (Saint louis) et en cours le lycée de Macacoulibantang (Tambacounda) ;</li> <li>▪ 5 Collèges : Orndoldé (Matam), Karang poste (Fatick), Ethiolo (Kédougou), Keur Maba Diakhou (Kaolack) ; Bouréké (Ziguinchor) dont 2 réceptionnés ;</li> <li>▪ 7 écoles élémentaires : Couram, Mbissine (Ziguinchor), Koboyel (Sédhiou), Louba wolof (Kaffrine) et 3 nouvelles : Goriam, (Sédhiou) Ngoniam (Ziguinchor) et Pendaou (Saint louis) ;</li> <li>▪ 4 Cases des tout-petits : Ngoniam (Ziguinchor), Mery, Wallade et Galoya (Saint louis) ;</li> <li>▪ 28 salles de classe pour l'amélioration des conditions d'étude et pour le complément de cycle dans des établissements scolaires des régions de Matam, de Sédhiou, de Kolda, de Saint louis et de Tambacounda ;</li> </ul> <p>Renforcement de la sécurité des établissements scolaires et des usagers par la construction de 4400m linéaires de murs de clôture pour renforcer la sécurité de 12 établissements scolaires existants</p> |
| <b>PROMOTION ECONOMIQUE</b> | <p>Plus de 168 000 ménages touchées par les activités génératrices de revenus avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dotation de 754 équipements d'allègements des travaux des femmes et de motopompes agricoles</li> <li>▪ Aménagement de 306 hectares plus 18 km de clôtures grillagées pour des PIV</li> <li>▪ Formation de 1 181 acteurs (pisciculture, produits laitiers, céréales, saponification et BTP,...)</li> </ul>   |

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de projets communautaires de résilience et appui aux groupements en activité au profit de 283 groupements (ferme avicole, embouche bovine, renforcement du matériel d'exploitation, pisciculture, fermes ostréicoles...);</li> <li>▪ Installation et approvisionnement de 108 cages flottantes et de 2 chambres froides pour la pisciculture ;</li> <li>▪ Construction et équipement de deux foyers de jeunes ;</li> <li>▪ 156 projets bénéficiaires de financement à travers la convention PUMA/DER-FJ ;</li> <li>▪ Création de la Plateforme des Groupements de Femmes des zones frontalières (PG2F) qui regroupe les femmes bénéficiaires de projets de promotion économique du PUMA avec 54 Groupements de femmes membres constitués de 1 080 femmes.</li> </ul> |
| <p><b>SECURITE<br/>FRONTALIERE</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation de 14 infrastructures de sécurité et de 2 sous-préfectures ;</li> <li>▪ Appui à l'obtention de pièces d'Etat civil de 36 910 personnes ;</li> <li>▪ Appui à la réinstallation de 261 familles déplacées des régions de Kédougou (Diakha Macky) et de Ziguinchor (Mbissine, Mahmouda, Effock, Santhiaba Manjaques, Youtou) ;</li> <li>▪ Construction à 65% du poste de Séléty ;</li> <li>▪ Renforcement des équipements de 32 services de sécurité et déconcentrés.</li> </ul>  |